



## Restitution des échanges Forum #Luberon2039 Jeudi 27 mai 2021 à Oppède

### Pré-sommaire de la Charte 2024-2039

Ce document de travail a été réalisé en prenant en compte l'ensemble des contributions (élus, associations, collectifs, citoyens, partenaires scientifiques, techniques et institutionnels, habitants). L'objectif de ce Forum #Luberon2039 est de partager ce document de travail et de proposer des ajustements sur les défis, les orientations et les mesures pour la future charte du Parc.

### Défi 1 : Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire

#### Orientation 1. Construire une gouvernance de la transition 1

- Besoin de définir gouvernance.
- Attention, rajouter « nouvelle » gouvernance

Mesure 1	Promouvoir une gouvernance partagée => mettre en œuvre une nouvelle gouvernance	12
Mesure 2	Organiser un projet politique de long terme => Organiser et promouvoir un projet...de territoire	9

#### Orientation 2. Renforcer la cohésion territoriale et les coopérations autour du projet Parc ok

Mesure 3	Renforcer et valoriser les synergies entre les acteurs et les initiatives du territoire	2
Mesure 4	Participer à la coopération régionale, nationale et internationale autour de l'effort de transition	3

#### Orientation 3. Développer et partager la connaissance du territoire

- Rajouter en chapeau la notion de transmettre => lien avec défi 6

Mesure 5	Maintenir la production de la connaissance scientifique, technique et « d'usage »	
Mesure 6	S'appuyer sur les outils Parc pour centraliser et partager les connaissances => S'appuyer sur les outils et les enrichir...pour rassembler et faire vivre...	5

### Défi 2 : Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout

- Terme de « singularité » à préciser et l'écrire

#### Orientation 4. Repenser ambitieusement l'aménagement des espaces pour garantir un cadre de vie urbain sain et agréable et permettre la résilience de ces espaces au changement climatique en cours.

Supprimer « urbain » et « agréable »

A reformuler

Mesure 7	Mettre en cohérence les documents de planification à l'échelle du territoire et en compatibilité avec le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires	5
Mesure 8	Assurer la cohérence des outils de planification entre eux et avec les orientations et mesures de la charte => A rassembler / outils	2

- Intégrer l'innovation et l'ambition dans les critères de la planification (jusqu'où va-ton en terme d'ambition ?
- => « Adapter le SRADDET au territoire »

### **Orientation 5. Aménager le territoire dans le respect du patrimoine et considérer les sols non plus comme un vide à occuper mais comme un patrimoine à transmettre**

Mesure 9	Limiter la consommation d'espace du territoire + notion de réversibilité	2
Mesure 10	Organiser les vocations des espaces : Zone de nature et de silence ; montagne sèche, terroir irrigué, urbanisation, centre ancien	1
	- M9 et M10 à regrouper »organiser » trop faible remplacer par « assurer ou conforter »	
Mesure 11	Intégrer la question du patrimoine paysager dans toutes les politiques d'aménagement du territoire Remplacer intégrer par imposer	2
Mesure 12	Assurer l'intégration paysagère des ouvrages et notamment pour la production d'énergie	
A regrouper		2

### **Orientation 6. Assurer la reconquête et le renouvellement des centres urbains tout en intégrant la valorisation des activités**

+ intégrer la mobilité

Mesure 13	Augmenter l'exigence de qualité de la planification des extensions urbaines	2
Mesure 14	Porter une attention particulière aux problématiques des villes => pas claire, trop générale	4
Mesure 15	Accompagner le renouvellement urbain dans les projets communaux	

### **Orientation 7. Continuer à participer à la production et à la diversification de l'offre de logements sur le territoire en promouvant des logements abordables, économes en énergie et intégrés dans leur environnement bâti et naturel**

Mesure 16	Diversifier la production de logements de qualité pour parvenir à maintenir le dynamisme du territoire et offrir un logement de qualité à tous	1
Mesure 17	Renforcer la rénovation de l'habitat dans les centres ville et village pour faciliter l'accès au logement pour tous	
Mesure 18	Continuer à participer à la production de l'offre de logements en promouvant des logements abordables, économes en énergie et intégrés = > D207M16 et M18 peuvent être refondues ensemble en revanche D207M17 apporte une idée différente et intéressante	
Mesure 19	Développer l'innovation en matière de logement => à reformuler et mettre dans O5	2

### **Orientation 8. Accompagner le développement des énergies renouvelables**

Mesure 20	Accroître le rythme de développement des ENR tout en respectant la vocation des sols et le paysage les espaces agricoles et naturels	3
Mesure 21	Fixer un objectif chiffré territorial sur la trajectoire neutralité carbone 2050 pour l'année 2039 ? (trajectoire neutre ou trajectoire Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires ?)	3+2
Mesure 22	Expérimenter de nouveaux modes de production, de distribution ou de stockage des énergies renouvelables	2

## **DEFI 3 - Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant**

### **Orientation 9. Renforcer la gestion concertée et durable de l'eau et des milieux aquatiques => Renforcer la concertation pour un gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques**

Mesure 23	Garantir la disponibilité et la qualité de la ressource en eau => Accompagner le territoire pour un distribution équitable (+notion de qualité)	3
Mesure 24	Conserver, préserver et restaurer les cours d'eau et les zones humides => Attention : écosystème et espèces	2

### **Orientation 10. Préserver les écosystèmes et le patrimoine géologique, gérer durablement les forêts, et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité => Patrimoine ou richesse pour la géologie ?**

Mesure 25	Protéger et valoriser le patrimoine géologique => Patrimoine ou richesse pour la géologie ?	1
Mesure 26	Garantir une gestion durable des écosystèmes forestiers	3
Mesure 27	Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques	2
Mesure 28	Accompagner le territoire pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines => Accompagner les projets et activités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines	1
Mesure 29	Protéger le patrimoine génétique des espèces cultivées	1

#### **Orientation 11. Préserver la grande richesse du patrimoine culturel => patrimoine ou héritage ?**

Mesure 30	Préserver un ancrage territorial du patrimoine architectural, urbain et paysager => identité culturelle	
-	+ question de l'adaptation	1
Mesure 31	Conduire l'inventaire du patrimoine	
-	= action ?	
-	Coordonner les actions d'inventaire et de conservation du patrimoine rural (31 et 32 fusion)	
Mesure 32	Coordonner les actions de conservation du patrimoine rural	
Mesure 33	Participer à la conservation et la protection du patrimoine archéologique	
Mesure 34	Préserver le patrimoine culturel immatériel => remplacer patrimoine par héritage ou mettre les 2	1

#### **Orientation 12. Préserver la mosaïque des paysages**

Mesure 35	Participer à la conservation et à la protection du patrimoine paysager => préservation des sites remarquables et accompagnement de l'évolution des paysages	1
Mesure 36	Participer à l'amélioration qualitative du paysage du quotidien	1

### **DEFI 4. Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux**

#### **Orientation 13. Accélérer la transition agricole et alimentaire**

-	Mettre le mot « santé », transition, bio et locale	
Mesure 37	Accroître la souveraineté alimentaire du territoire	3
Mesure 38	Soutenir les filières du territoire, promouvoir les terroirs et les savoir-faire agricoles locaux	
Mesure 39	Soutenir le pastoralisme et valoriser son impact positif	
Mesure 40	Accompagner la mutation agroécologique dans les exploitations agricoles	6
-	Ajouter la notion d'expérimentation	
-	Rééquilibrage des producteurs du territoire	
-	Concilier filières et alimentation locale	
Mesure 41	Stopper la perte de terres agricoles et installer des agriculteurs	5
-	Manque la transmission => Accompagner les agriculteurs vers des cultures économes en eau	
-	Protection des terres agricoles	

#### **Orientation 14. Œuvrer pour une destination écotouristique Luberon**

Mesure 42	Gérer/ Maitriser / Rééquilibrer les flux touristiques dans le temps et l'espace	7
Mesure 43	Structurer le développement maîtrisé d'une offre et des services sports et loisirs de nature Et diversifier l'offre touristique identitaire du territoire	
-	Tourisme « expérientiel » accessibilité à tous, diversification touristique	
Mesure 44	Soutenir la qualification de l'Offre et poursuivre l'engagement des professionnels vers l'écotourisme	

#### **Orientation 15. Innover en matière d'économie durable**

- Accompagner les entreprises vers plus de durable = Mutation et évaluation des entreprises
- Mettre les entreprises en réseaux
- Tendre vers des activités/emplois non délocalisables
- Artisans : ok ce sont des entrepreneurs

Mesure 45	Favoriser l'économie circulaire	1
Mesure 46	Promouvoir les démarches d'entreprises écoresponsables	3
Mesure 47	Faire des ressources locales (animales, végétales et minérales) des leviers de développement local tout en préservant les capacités de régénération des écosystèmes	

## DEFI 5. Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien être pour respirer mieux

- « Respirer » - trop réducteur, remplacer par « vivre »

### Orientation 16. Accompagner les mutations en faveur d'une société bas carbone et résiliente face aux changements climatiques - ok

Mesure 48	Généraliser (massifier) les démarches d'économies d'énergie : Le libellé n'est pas assez concret	9
Mesure 49	Encourager et valoriser les comportements éco-responsables – ok	5

### Orientation 17. Maintenir un cadre de vie de qualité avec des villes et villages durables et résilients – ok mais les actions à mettre en œuvre seront différentes pour une ville et pour un village

Mesure 50	Développer des espaces de respiration pour le bien-être des habitants – ok	4
Mesure 51	Favoriser des mobilités durables garantissant d'espaces publics apaisés – ok	6
Mesure 52	Encadrer la signalétique et la publicité – ok	
Mesure 53	Anticiper et prévenir les risques naturels – interroger car très transversale (passer dans le défi 3 ?)	3

## Défi 6. Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire

- ⇒ Être un passeur de relais pour transmettre l'identité et les cultures du territoire

1. Réfléchir à une nouvelle mesure qui œuvre sur le grand public
2. Mettre en œuvre une communication plus adaptée
3. Mobiliser / accompagner les initiatives

### Orientation 18. Partager des cultures du territoire ancrées sur ses richesses et spécificités

Mesure 54	Favoriser la transmission de la grande richesse du patrimoine culturel	25
Mesure 55	Développer et partager la culture Parc	2

### Orientation 19. Accompagner les publics pour qu'ils soient membres, acteurs et citoyens d'un territoire en transition

#### Transition par translation

Mesure 56	Généraliser l'Education au territoire des jeunes générations	8
Mesure 57	Encourager la (co)formation initiale et continue	

### Orientation 20. Faire du lien social un moteur de la transition => faire du lien social « intergénérationnel »

Mesure 58	Renforcer la proximité du Parc avec les habitants de son territoire	6
Mesure 59	Favoriser les passerelles entre territoires, entre habitants => Valoriser et favoriser	3
Mesure 60	Soutenir une politique culturelle comme vecteur des changements sociaux	4

Gommettes = sujets prioritaires



## BLOC-NOTES DU PARTICIPANT

### Forum #Luberon2039

### 17 retours

#### Vos questionnements :

- La thématique « Formation professionnelle des élus, des techniciens » n'apparaît nulle part
- L'appui sur ENVIRONAT – BDM n'est jamais évoqué, alors que les ressources (formation) et outils (labels) sont particulièrement adaptés au territoire.
- Quel nom pour le Parc ? Luberon ? Luberon-Lure ?
- Le parc ne risque-t-il pas de se perdre dans ces multiples objectifs ? Ne faut-il pas plutôt se recentrer sur des missions légitimes = Relais pédagogique / protection patrimoine naturel.
- Comment limiter nos déplacements ?
- Comment influencer sur nos changements de comportement en terme de consommation ?
- En 2039, verrons-nous un réel changement de paradigme : vivre sobrement, se déplacer moins, cultiver et partager en prenant soin des autres et du monde ?
- Où consulter les propositions du Conseil territorial ?
- Encore une question sur l'enjeu 1 « urgence de la transition » bien souligné par Thierry TATTONI et certains aspects « transition énergétique » notamment sous étudiés avec tous les élus sur ces thématiques essentielles !
- Toujours la même question : « Quel nom pour le Parc ? »

#### Vos propositions d'ajustement / reformulation :

##### Défi 1

- Le sujet de la gouvernance n'est pas lié à la transition mais a la volonté de redynamiser les échanges Parc/Elus /Associations et de faire participer les citoyens à la transition. Il faudrait que l'on comprenne dans l'orientation comment une nouvelle gouvernance peut fédérer davantage.
- Mesure 1 : promouvoir une gouvernance partagée
  - comment faire participer davantage les maires des différentes communes
  - Mettre en place une gouvernance qui mobilise les acteurs de la transition
  - risque avec l'extension du périmètre
- Mesure 2 : Absence de signification concrète. A reformuler impérativement. Le mot « temps long » remplacerait avantageusement « long terme »
- Orientation 3 : Avant de développer, il faudrait en priorité partager car ce n'est pas la peine d'accroître la connaissance si elle reste confidentielle.
- Mesure 5 : Je lis « maintenir le budget pour nos chercheurs » où est la finalité ?
- Mesure 6 : c'est une modalité, la mesure étant d'accroître l'accès à l'information du public aux informations fournies par le Parc.

##### Défi 2

- Orientations 4 & 5. Il me semble que les orientations n'apportent pas en changements attendus face aux enjeux mais reproduisent et ajustent des dynamiques à l'œuvre et responsables.
- Orientation 4 : Ajouter une mesure / compléter mesure 8 : la cohérence pourra être assurée par des acteurs formés à toutes les étapes d'un projet (élus, services municipaux, acteurs économiques, citoyens) => « Contribuer à la formation des élus, des agents municipaux et des citoyens »

- Repenser l'aménagement des espaces de façon ambitieuse et innovante pour ... j'enlève le mot urbain qui peut prêter à confusion et réduire le périmètre. Dérèglement plutôt que changement. Phrase un peu longue, de plus il y a deux idées : cadre sain et agréable un peu bateau voire trivial et résilience que je retiendrais car plus en ligne avec la finalité de la nouvelle charte. C'est au niveau des mesures que les différentes idées peuvent être développées
- Mesure 7 : Lors du forum mixte la demande a été d'amender le SRADDET pour tenir compte de nos singularités. Beaucoup de remontées négatives sur le contenu du SRADDET (vu depuis Paris, des intervenants qui ne connaissent pas le territoire, application sans modulation d'une règle générale). La loi c'est le SRADDET le décret d'application c'est la charte.
- Mesure 8 : Très proche du M7 dans sa formulation. On n'évoque pas le besoin de synergie entre les décideurs. La notion de cohérence est ici fondamentale. Pour obtenir une meilleure cohérence il faut un chapeau général obtenu via la charte mais aussi une extension des décisions locales comme par exemple un PLU inter communal. Peut-être manque-t-il des acteurs importants dans cette mise en cohérence
- Orientation 5 : Un peu longue également. 2 fois le mot patrimoine. « Aménager le territoire dans le respect du patrimoine à transmettre »
- Mesure 9 et 10 : Demande de regroupement par les membres de l'atelier. Plutôt que limiter, j'écrirais respecter la vocation des espaces définie par M10
- Mesure 12 : Redondant avec le précédent, le notamment sur l'énergie est trop réducteur ou alors le thème principal est l'énergie dans l'aménagement du territoire dans ce cas il faut le réécrire dans ce sens
- Mesure 14 : A placer avant le 13. « Répondre aux problématiques des villes »
- Mesure 15 : On sent une idée derrière mais formulé comme tel on ne perçoit pas assez en quoi ce point adresse une spécificité par rapport aux autres mesures
- Mesure 19 : S'oriente vers quoi comme innovation car si l'innovation = logement connecté, non merci ! donc le préciser. => « Exiger des logements résilients, producteurs d'énergie mais abordable à toutes les populations »
- Orientation 8. Précise que la réduction de la consommation est préalable au développement des ENR.

### Défi 3 :

- Garder les mesures concernant la conservation + la protection des patrimoines, des paysages...
- Des milieux vivants...
- Des mots sont trop présents : « territoire, patrimoine, développement.
- A.. l'ouverture à d'autres concepts : droit de la nature, l'homme faisant partie de la nature
- A... la décroissance, l'arrêt du développement (même dit « durable » mais toujours capitalistique)
- Orientation 10 : Il faudrait trouver une formulation qui ne soit pas une liste des points adressés par les mesures. Peut-être le mot Géo diversité est-il le mieux adapté pour cela
- Mesure 23 : Action à mettre en place en priorité => aide financière aux habitants à la récupération des eaux de plus
- Mesure 27 : à revoir
- Orientation 11 : Mon impression est que l'on ne sait pas bien appréhender la notion de patrimoine culturel. De quoi parle-t-on ? Besoin de définition du patrimoine culturel. Il faudrait un peu d'intelligence collective pour trouver une ligne directrice et reformuler les mesures dans ce sens
- Mesure 30 : ?
- Mesure 31 : Poursuivre l'inventaire voire finaliser ce serait encore mieux
- Mesure 32 : Patrimoine rural = patrimoine culturel ?
- Mesure 33 : Redondant avec O10
- Mesure 34 : ?, Patrimoine culturel = patrimoine rural + patrimoine immatériel ?
- Orientation 12 : « Préserver l'harmonie et la diversité des paysages »
- Mesure 36 : C'est quoi le paysage du quotidien ? On sent la volonté d'une amélioration continue vs la planification du M35 mais concrètement ?

#### Défi 4 :

- « Influencer sur un changement dans les modes de production »
- penser aux entreprises artisanales qui représentent 50% à 90% du poids économique de nos villages et 70% de l'activité salariée.
- Orientation 13 : Il faudrait trouver une formulation qui synthétise vers quoi se dirige cette transition. « Développer une agroécologie du territoire » ?
- Mesure 38 : Promouvoir les terroirs, je ne vois pas bien ce que cela recouvre surtout que l'on soutient déjà les filières. Promotion des produits du territoire ça oui ; on développerait ainsi les organisations, les produits et les savoir-faire
- Mesure 39 : Valoriser son impact positif = méthode Coué. Il vaudrait mieux donner un élément très concret qui justifie le développement du pastoralisme. Il faut veiller à ne pas donner l'impression de vouloir remonter le temps
- Mesures 37 à 41 : Attention à être réalistes dans les objectifs. La vision / souveraineté alimentaire doit être régionale pour être visible.
- Mesures 41 : Stopper la perte des terres agricoles et installer les agriculteurs : comment faire ? un objectif chiffré serait le bienvenue
- Mesure 41 : La formulation donne l'impression qu'on lutte contre le courant et que l'on va imposer des choses qui ne se mettent pas en place naturellement. Réserver des terres et faciliter l'installation de jeunes agriculteurs me semble plus positif
- Mesure 43 : Trop bavard à la fin de la phrase on est perdu. Diversifier est déjà dans le M42. Peut-être ajouter le mot tourisme culturel à sports et loisirs de nature
- Mesure 44 : Trouver une phrase qui intègre mieux les deux idées « accompagner les professionnels vers un écotourisme et des labels de qualité » ?
- Mesure 47 : Trop long. « Privilégier une utilisation pérenne des ressources locales » ?

#### Défi 5

- Généraliser ... résilient ... face aux dérèglements climatiques. Il s'agit davantage de réduire risques et inconvénients que de respirer mieux. En revanche, cela implique une reformulation du O16
- Orientation 16 : « Accompagner les mutations en faveur d'une société éco-responsable » ?
- Mesure 48 : Utiliser plutôt généraliser
- Mesure 50 : ? Je ne comprends pas l'idée. La formulation prête un peu à sourire. Imaginons définir l'indicateur qui quantifie cette mesure et l'on comprend rapidement que l'on ne va nulle part
- Mesure 51 : Une mobilité est plutôt douce que durable (une mobilité durable c'est même un peu paradoxal !)
- Mesure 53 : Relève plutôt du défi 3 ?

#### Défi 6 :

- Education / appartenance au Parc : « Faire du citoyen l'ambassadeur de son territoire »
- Orientation 18 : « Partager et développer les cultures du Territoire » ? (richesse et spécificité superflus)
- Mesure 54 : « Favoriser l'accès au patrimoine culturel du territoire » ? Rien sur la création et les talents contemporains. Les termes employés sont un peu passéistes. Cela pourrait constituer une mesure supplémentaire
- Mesure 57 : ? Je ne sais pas ce que recouvrent précisément ces termes

## Vos remarques :

### Sur le Parc

- Le Parc devrait lister ses missions précises = ce qu'il fait et ce qu'il ne fait pas
- Merci de prévoir un chapitre sur : -ce que le Parc ne fait pas.
- Une autre vie « s'invente » ici. Être inventeur n'est pas être scientifique, les peuples forestiers, autochtones ont à nous apprendre à éprouver par les sens.

### **Sur la Charte**

- La biodiversité a été mentionné comme 1<sup>er</sup> objectif de la Charte, l'humain devrait être le second
- La notion de décarbonisation n'est pas assez mise en évidence comme objectif prioritaire, au titre de la préservation de » la biodiversité dans le société.
- Tout le monde doit s'interroger sur sa façon de se nourrir : modèles de production – qualité nutritionnelle, niveau d'émission de GES
- Plus de concret.
- Travailler avec des yeux externes pour éviter le risque de répétition de discours entendu, dont le sens est principalement maîtrisé par des spécialistes mais qui affaiblit la force de percussive du texte.

### **Sur l'organisation**

- Bravo pour l'organisation de l'intelligence collective
- Un peu déçu que le débat n'ai pas eu lieu sous forme de questions-réponses directement car certaines questions qui me paraissent importante voire essentielles n'ont pas eu de réponse ... ?
- Wow ! je suis impressionné et je vous remercie pour l'organisation de cet après-midi !
- Très bien de pouvoir travailler avec les élus dans cette étape de construction de la future charte.
- Intéressant ses tables rondes pour rencontrer les élus / les citoyens...cela manque énormément.
- Peut-être trop de temps pour table ronde et pas assez pour les ateliers.

### **Sur la langue provençale**

- « Je regrette que la question de la langue ne soit pas assez mise en valeur. Pour exemple « langue provençale et identitaire » en complément de la culture »
- La langue provençale n'est pas suffisamment mise en évidence alors qu'elle est un vecteur de compréhension majeur de notre territoire, qu'elle est un élément majeur aussi de la culture de territoire. Est-ce un oubli, est ce volontaire ?
- Mettre davantage en évidence la langue, la culture provençale.
- J'aimerais que dans les formulations du Parc soit supprimé le « parler » au profit de la « langue » car le provençal est bien une langue
- J'aimerais aussi que dans les formulations du Parc naturel régional du Luberon, celui-ci dise qu'il s'appuie sur les « associations » et non pas sur « l'observatoire ». «L'observatoire étant une association comme les autres, se verra consulté.
- Promouvoir aussi l'art de vivre provençal au dernier alinéa.
- Défendre et promouvoir la cuisine provençale